Mémoire présenté au Comité sénatorial des affaires sociales, des sciences et de la technologie

# Réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19

Juin 2020



2705, prom. Queensview, Ottawa (Ontario) K2B 8K2

Tél.: 613-820-2270 Téléc.: 613-820-7244 Courriel: acppu@caut.ca

www.acppu.ca

#### Introduction

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) représente 72 000 membres du personnel enseignant qui travaillent dans plus de 120 universités et collèges au pays. Un secteur de l'enseignement post-secondaire solide et vital est un élément essentiel pour l'innovation, la science et la réussite économique au Canada. Elle crée les connaissances nécessaires pour relever les défis nationaux et internationaux, forme les talents nécessaires pour faire du Canada un chef de fil compétitif et développe la pensée critique indispensable à un pays démocratique et juste.

#### Incidence de la COVID-19 sur le secteur

#### Remise en question des étudiants

La pandémie a eu des répercussions importantes sur les étudiants, notamment sur leur environnement d'apprentissage et sur leur capacité de payer leurs études. Ces changements exacerbent les problèmes déjà existants dans l'enseignement postsecondaire qui limitent l'accessibilité – comme la hausse des droits de scolarité, la réduction du financement provincial et l'augmentation de l'endettement des étudiants.

Un récent sondage mené auprès d'étudiants collégiaux et universitaires, nouveaux et anciens, a révélé que jusqu'à un tiers d'entre eux remettent en question leurs projets d'études à l'automne. Préoccupés par l'expérience de l'apprentissage à distance et par les coûts, les étudiants peuvent choisir de reporter leurs projets d'études ou de s'endetter davantage pour financer leurs études. Soixante-dix pour cent des étudiants ont signalé que leurs projets d'emploi d'été ont été perturbés par la COVID-19. De nombreux étudiants étaient au courant des aides fédérales d'urgence, mais s'inquiétaient encore de leur capacité de payer leurs études à l'automne.

### Menaces à la qualité et à l'abordabilité

La pandémie a eu des répercussions importantes sur les établissements d'enseignement postsecondaire, réduisant les revenus et augmentant les dépenses. Certaines universités et certains collèges ont licencié du personnel, réduit les options de cours et les services aux étudiants, augmenté la taille des classes

et les frais de scolarité. Puisque ces établissements comptent de plus en plus sur les droits de scolarité applicables aux étudiants étrangers en raison de la diminution de longue date du financement public pour l'enseignement postsecondaire, on s'inquiète sérieusement de ce que la réduction des inscriptions, et plus particulièrement celles des étudiants étrangers, signifiera pour les établissements et pour les économies locales et régionales.

#### Diminution des résultats de recherche

Le gouvernement fédéral a soutenu considérablement la recherche sur la COVID-19. Toutefois, la recherche dans d'autres secteurs essentiels est au point mort. Les conseils de recherche ont reconnu les défis auxquels sont confrontés les bénéficiaires de subventions, en prolongeant les délais et en encourageant la persévérance scolaire. Le gouvernement fédéral a également reconnu les lacunes et a trouvé des solutions pour aider les chercheurs en santé clinique en versant 450 millions de dollars en subventions salariales et opérationnelles. Cependant, malgré cette aide, la recherche a connu des revers inévitables.

L'accent accru mis sur l'enseignement et l'apprentissage à distance en situation d'urgence, la fermeture physique des laboratoires et les mesures de santé publique qui limitent les contacts physiques ont entraîné une forte diminution des activités de recherche. Un sondage mené auprès de nos membres a révélé que 26 % d'entre eux n'ont pas pu faire de recherche du tout et que 41 % ont dû réduire leur productivité de recherche après la mise en place des mesures de santé publique. Cette diminution des activités de recherche aura des répercussions importantes tant sur la création du savoir que sur le développement économique.

#### Résumé des recommandations :

- Fournir un soutien d'urgence aux établissements publics et aux membres du personnel de l'enseignement postsecondaire en les incluant dans le Programme de subvention salariale d'urgence du Canada et en autorisant des prestations supplémentaires dans le cadre de la Prestation canadienne d'urgence.
- Corriger le modèle de financement de l'enseignement postsecondaire et augmenter les

transferts fédéraux aux provinces pour assurer un meilleur soutien aux étudiants et aux chercheurs.

 Accroître les investissements dans la science et la recherche.

## Recommandation: Inclure les universités et les collèges dans le Programme de subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)

La SSUC permet aux employeurs de maintenir en poste leurs employés, en aidant les travailleurs et leurs familles à payer leurs factures. Elle permet également de relancer les opérations normales aussi efficacement que possible lorsque les mesures de santé publique sont levées. Comme les laboratoires de recherche, les universités et les collèges perdent leur personnel de recherche, la relance des travaux de recherche sera difficile et, dans certains cas, impossible.

À l'heure actuelle, les universités et collèges publics ne sont pas admissibles à la SSUC, même si des modifications ont été apportées au programme pour permettre aux établissements d'enseignement privés d'y avoir droit. Les universités et les collèges sont des établissements indépendants du gouvernement, et bien qu'ils soient financés par des fonds publics, nous avons vu, année après année, la proportion du financement gouvernemental diminuer. Maintenant, les universités reçoivent moins de 50 % de leurs revenus de sources publiques.

L'inclusion dans le programme de subventions salariales aiderait les universités et les collèges à maintenir en poste leurs employés, à réduire la précarité de l'emploi et à poursuivre les activités vitales pour garantir un enseignement et une recherche de qualité.

# Recommandation : Autoriser les paiements supplémentaires de l'employeur dans le cadre de la Prestation canadienne d'urgence

En ce qui concerne la Prestation canadienne d'urgence (PCU), le changement apporté au programme pour permettre un revenu de 1 000 \$ par mois a été utile, mais il reste limitatif pour les employés et les employeurs, y compris certains qui ont déjà négocié des prestations d'assurance-emploi

supplémentaires. Les employeurs ont fait part de leur volonté d'offrir un paiement supplémentaire au personnel licencié afin de conserver un lien avec ces employés. Les paiements supplémentaires seront bénéfiques aux employeurs, aux travailleurs et à l'économie. Nous encourageons vivement le gouvernement à autoriser les versements complémentaires à la PCU car ils présentent des avantages importants pour les Canadiens et n'ajoutent pas de coûts supplémentaires pour le gouvernement.

# Recommandation : Accroître les investissements dans la science et la recherche

L'accélération des activités en matière de recherche et de science après la pandémie est une occasion importante pour l'économie et le bien-être du Canada. Le soutien financier des triagences a permis à certaines équipes de recherche de rémunérer leur personnel et de prolonger les échéances pour leurs recherches. Toutefois, les répercussions de la pandémie sur la recherche sont importantes.

À mesure que le pays va de l'avant, l'investissement dans la science et la recherche doit faire partie du plan de relance. Un financement accru de la recherche contribuera à l'acquisition des connaissances nécessaires pour surmonter les crises actuelles et futures, ainsi qu'à la création d'emplois pour les étudiants, dont ils ont grandement besoin.

Malgré une augmentation historique en 2018, le Canada ne fournit que 54 % du niveau recommandé par le Conseil consultatif pour l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale pour demeurer concurrentiel sur la scène internationale.

# Recommandation : Accroître l'aide fédérale aux provinces pour l'enseignement postsecondaire, avec des accords sur des priorités communes pour améliorer l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité

La pandémie et d'autres événements ont entraîné le déplacement de nombreux travailleurs. En ces temps de chômage élevé, plus de Canadiens que jamais pourraient bénéficier d'une formation et d'un recyclage. Malheureusement, la COVID-19 a imposé d'importants obstacles financiers aux étudiants

actuels et potentiels. Bien que le gouvernement fédéral ait augmenté les prêts et les bourses aux étudiants, les bourses restent inférieures aux droits de scolarité moyens. Les coûts demeurent un obstacle pour de nombreux étudiants, et surtout maintenant que la COVID-19 a perturbé leurs revenus et forcé certains établissements à augmenter encore leurs frais de scolarité.

L'aide financière aux étudiants doit être assortie d'un engagement à verser du financement de fonctionnement de base stable et prévisible à long terme pour l'enseignement postsecondaire.

Sans une approche coordonnée de l'aide aux étudiants et au secteur, nous ne parviendrons pas à obtenir des résultats positifs. Par exemple, dans certains cas, les augmentations fédérales de l'aide aux étudiants ont été accompagnées d'une hausse des frais de scolarité, ce qui a eu une incidence limitée sur l'abordabilité de l'enseignement postsecondaire.

Ces défis pour l'enseignement postsecondaire ne sont pas nouveaux et ont été mis en évidence dans le rapport de 2010 de votre comité intitulé *Ouvrir la porte : Surmonter les obstacles aux études postsecondaires au Canada*. Les recommandations du comité concernant une stratégie nationale, la création d'un transfert indépendant pour l'éducation et la formation, une meilleure reddition de comptes et un financement accru demeurent non seulement pertinentes de nos jours, mais sont plus importantes que jamais pour assurer l'accès aux études collégiales et universitaires et notre reprise après la pandémie de COVID-19.

La dernière majoration du financement du gouvernement fédéral pour couvrir les coûts de fonctionnement de base de l'enseignement postsecondaire remonte à 2007. Les gouvernements provinciaux n'ont pas la même marge de manœuvre financière que le gouvernement fédéral, et certains ont déjà fait savoir qu'ils réduiraient le financement de l'éducation postsecondaire dans les années à venir.

L'éducation postsecondaire est la clé de la reprise du Canada, mais il faut un plus grand leadership de la part du gouvernement fédéral pour lui assurer un avenir stable.